



Probleme suite a impayé ugc illimité

Par **vercitti**, le **30/11/2012 à 13:29**

Bonjour a tous,UGC a tenté de me prélever 3,04 euros le 15 novembre et le prélèvement a été refusé par ma banque,UGC m'envoie un mail pour prévenir et me préciser qu'un autre prélèvement sera tenté à partir du 29 novembre, donc j'ai fait en sorte de rapprovisionner mon compte le 28 novembre. Ce matin je reçois un mail de leur part qui me dit que le contrat est rompu car ils ont tenté de me prélever le 27 novembre et ça a été refusé, pourtant j'ai une preuve écrite (mail) qu'ils devaient me prélever à partir du 29 novembre et non le 27 novembre. ma question est à quel recourt ai-je le droit en sachant qu'ils m'ont donné une mauvaise information? Merci à tous.